

## **Le rapport des femmes à l'argent**

Relation d'un exposé de **Michèle Perrot**

En France, l'histoire a noté le mur d'argent qui a toujours existé entre les femmes et les hommes pour « posséder, gérer, gagner ». Et le mariage et la dot ont été au cœur de ces questions d'argent. Un progrès lorsque, à la révolution française, le droit d'héritage est reconnu pour les femmes, mais tout au long de l'histoire les femmes restent à la situation du don et n'accèdent pas au stade de la monnaie. Le travail domestique est ainsi marqué par la gratuité, cela fait partie des tâches des femmes et de la notion de don.

*En 1970, s'est posé la question : Faut-il rémunérer le travail domestique ? OUI pour le faire reconnaître.... NON car ainsi les femmes n'en sortiront jamais !*

Pour les femmes, recevoir de l'argent pour le travail professionnel fut difficile. Etre salariées mais avec un salaire d'appoint. L'homme, seul, doit pouvoir gagner de l'argent et nourrir sa famille car toute autre situation détournerait les femmes de leurs tâches de ménagères chargées de la maison. Cependant dans la réalité, les femmes ont essayé de s'approprier l'argent, Perrette et le

pot au lait en est l'exemple illustré dans le monde paysan.

Dans le monde ouvrier, les femmes gagnaient un peu d'argent en lavant le linge d'une voisine, et même s'il est vrai que le mari donnait l'argent (sauf une partie pour boire avec les copains) à la femme qui était ainsi « gestionnaire » de la famille.

C'est par le commerce, au marché, que les femmes allaient gagner un peu d'argent et l'on chantait « la boulangère a des écus... ». Dans les pays africains les femmes agissent aujourd'hui de la même manière en vendant au marché.

C'est seulement depuis quelques décennies que les femmes sont devenues chefs d'entreprise. Auparavant elles étaient « veuves de », ainsi la Veuve Cliquot. Et plus tard, elles transmettraient l'héritage et l'entreprise aux enfants, à la majorité.

Le rapport à l'argent entre les femmes et les hommes est donc marqué par une inégalité très ancienne, marquée par la hiérarchie des sexes dont parle Françoise Héritier.

Et même aujourd'hui ce rapport est, parfois encore, très sensible.

## **Fondation des Femmes : Où est l'argent pour les Droits des Femmes ?**

Créée il y a quelques mois, la Fondation des Femmes dresse, en un rapport présenté un état des lieux des financements publics et privés en faveur des initiatives pour l'égalité femmes-hommes. Conclusion en trois points : **1.** Sous-financement des pouvoirs publics. **2.** Financement privé limité : on donne peu pour des « Actions-Femmes ». **3.** Fondations spécialisées inexistantes.

### **Alors que faire pour améliorer la situation ?**

Accélérer le développement d'une politique publique intégrée d'égalité femmes-hommes et sans doute inciter le grand public aux dons en faveur du secteur des Femmes.

Et première proposition très concrète : que les pénalités sur la dotation attribuée aux partis politiques, au titre du non-respect de la parité, soient reversées aux droits des femmes.

*L'écriture de ce rapport a mobilisé, avec la Fondation des Femmes, cinq partenaires : le Comité ONU Femmes France, le Fonds pour les Femmes en Méditerranée, le Haut Conseil à l'Egalité Femmes-Hommes, et W4 (Women's Worldwide Web), le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) où se tenait la réunion au cours de laquelle ce rapport a été présenté.*